



L'éclaircie

du Service canadien des forêts ■ Centre de foresterie des Laurentides

Numéro 25
2006

L'encre des chênes rouges : vigilance !

Avec un nom si poétique, l'encre des chênes rouges (ECR) serait-elle un nouveau pigment d'origine végétale ? Malheureusement, il s'agit plutôt d'une grave maladie¹ qui constitue une réelle menace pour les forêts du Québec et du Canada.

Face à cette éventualité, des chercheurs du Service canadien des forêts, à la demande de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), ont ratissé l'ensemble des rapports, résultats de recherche et observations disponibles en 2005 afin d'évaluer le risque engendré par une présence éventuelle de l'ECR au Canada.

Observée d'abord en Europe au début des années 1990, l'encre des chênes rouges est détectée pour la première fois en Amérique du Nord en 1995, en Californie. Depuis, la maladie y a détruit de nombreux peuplements de chênes, parfois très rapidement après l'infection.



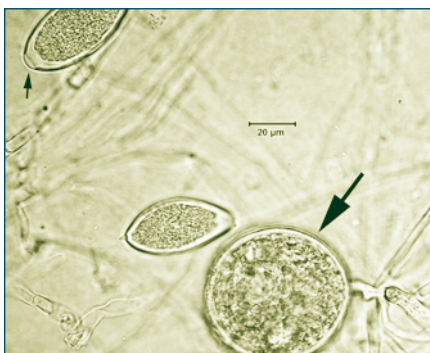
Peuplement de chênes sévèrement affectés (Californie).
Photo : S. Sela (ACIA)



Chancre causé par l'ECR.
Photo : D. Rioux

Californie. La destruction, la mise en quarantaine et la désinfection ont permis d'éviter une contamination à plus grande échelle.

L'évaluation du risque a donc permis d'établir un portrait précis de l'étendue du problème et d'envisager des mesures de prévention et de détection adéquates. Le risque d'introduction et d'établissement de la maladie a été évalué comme étant élevé, tout comme le risque lié à l'impact économique. Toutefois, le risque de dispersion de la maladie serait moyen ou bas. Quant aux conséquences environnementales de la maladie, leur niveau de risque est considéré comme étant moyen.



Phytophthora ramorum.
Photo : D. Rioux

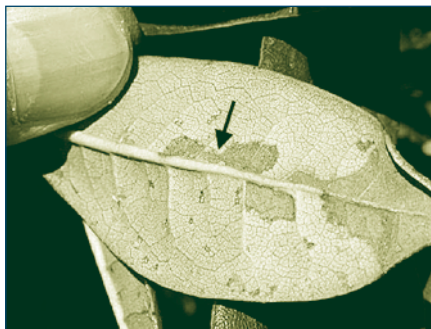
L'éradication en milieu naturel représente une mission impossible : les spores survivent des mois dans le sol ou dans des débris végétaux et le vent peut aussi les transporter sur plusieurs kilomètres. Au Canada, deux alertes ont été lancées en Colombie-Britannique, en 2003 et 2004, lors de la découverte de plantes ornementales infectées provenant de la

Une forêt en santé ■ Un secteur forestier dynamique ■ Un savoir à votre portée

¹ L'encre des chênes rouges est causée par le *Phytophthora ramorum*, un microorganisme mi-champignon, mi-algue.



Enfin, en tenant compte des hôtes présents et des conditions climatiques, entre autres paramètres, la Colombie-Britannique et le sud du Québec, du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario constitueraient les zones les plus sensibles. Des recherches sont d'ailleurs en cours pour mieux évaluer la sensibilité de certains arbres de l'est du Canada, dont le chêne rouge, le frêne d'Amérique, l'érable à sucre, le bouleau jaune (merisier), le sapin baumier et le mélèze.



Symptômes de l'ECR sur une feuille de rhododendron.
Photo : S. Sela (ACIA)

La détection de l'agent pathogène est complexe, car l'ECR provoque des symp-

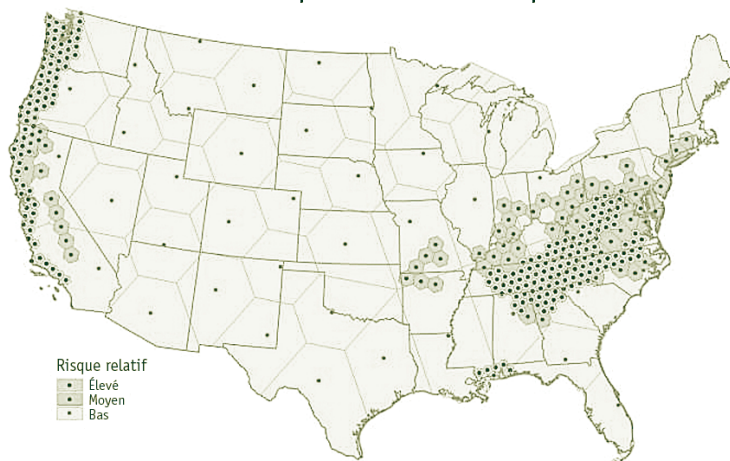
Des impacts économiques inquiétants

- Une fois au Canada, l'ECR pourrait causer de graves dommages économiques en plus des dommages écologiques et mettre en péril l'industrie horticole en fermant l'accès des marchés internationaux aux produits canadiens.
- Les producteurs d'arbres de Noël pourraient également subir les conséquences de la présence de l'ECR. En effet, bien que la santé de plusieurs essences conifères ne soit pas en jeu, leurs aiguilles peuvent être infectées et devenir une source d'inoculum.
- Alors que le secteur de la production horticole de la Colombie-Britannique a généré des ventes de 152 millions de dollars en 2002, les coûts liés à la présence de l'ECR au Canada auront atteint quelques millions de dollars, si l'on tient compte des ventes perdues en raison de la destruction des plantes ou de leur mise en quarantaine, des ressources financières et humaines consacrées à étudier la maladie et à informer le public, en plus de la mise en place des mesures phytosanitaires pour empêcher l'introduction, l'établissement ou la dispersion de l'ECR.

tômes similaires à ceux causés par d'autres agents biotiques ou abiotiques. De plus, certaines plantes sans symptômes agissent comme vecteurs (sources d'inoculum). Il importe donc de demeurer vigilant face à l'ECR. La prévention est primordiale, d'abord en empêchant l'entrée au pays de végétaux infectés, en particulier les plantes

horticoles, qui constituent la source de propagation la plus menaçante. Simultanément, la sensibilisation des intervenants forestiers et propriétaires de boisés et l'application de bonnes pratiques de gestion en pépinière constituent le complément essentiel de cette action préventive.

Modèle de prédiction du risque



Modèle de prédiction du risque de l'ECR aux États-Unis.
Photo : B. Smith (USDA Forest Service)

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, VEUILLEZ CONTACTER :

Danny Rioux

Ressources naturelles Canada
Service canadien des forêts
Centre de foresterie des Laurentides
1055, rue du P.E.P.S.
C.P. 10380, succ. Sainte-Foy
Québec (Québec) G1V 4C7
Téléphone : (418) 648-3127
Télécopieur : (418) 648-5849
Courriel : danny.rioux@rncan.gc.ca
Site Web : www.cfl.scf.rncan.gc.ca

**PARTENARIAT
INNOVATION FORÊT**

